

déclaré aux ecclésiastiques qui lui offraient avec empressement le secours de leur ministère qu'il n'avait pas besoin d'eux et qu'il avait tout arrangé avec le pape. Cet homme, travaillé par la secte, en était venu à ne plus croire en Dieu ou à ne croire qu'à un Dieu indifférent au bien ou au mal, renonçant à cette hème que personne n'envisage sans effroi, aux douceurs pratiques de cette religion sainte qui nous soutient dans ce rude passage. Eh bien ! voyez la force du sentiment catholique dans un cœur italien même perverti, cet homme, en voyant une image de la Madone, s'est agenouillé en s'écriant : *Madona mia, ajutate mi.*

Un autre grand coupable est, on a de fortes raisons de le croire, sous la main de la justice c'est parmi les soixante ou quatre-vingts assassins qui avaient juré d'immoler M. Rossi, celui qui, désigné pour le frapper, lui porta le coup d'une main si sûre que l'infortuné ministre ne proféra pas même une parole ! Mourto d'autant plus atroce qu'il était inutile, puisque deux voix de majorité dans la Chambre suffisaient pour le tuer politiquement et l'empêcher de mettre sa rare intelligence au service de l'Etat romain et de l'Italie ! L'assassin malade de la poitrine porte, à ce qu'il paraît, la mort dans son sein ; profiterait-il, pour se réconcilier avec le ciel et la société qu'il a également outragés, de ce temps qui n'appartient qu'à Dieu et aux ministres de sa justice sur la terre et qu'il a si employablement refusé à sa victime ? On assure que plusieurs des affreux sicaires de Saint-Catixto sont aussi en prison.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 15 NOVEMBRE 1850.

Nous sommes forcé de remettre la publication d'un résumé des 4e et 5e lectures de M. Brownson sur "l'Eglise et la Civilisation", et la littérature populaire.

Le Bref qui se lit en titre de la 1re page, est un document important pour les affaires du Piémont. Non seulement il contient l'expression de la douleur du Saint Père, et un éloge de Mgr. Fransoni ; mais il fait voir ce qu'il faut penser des tristes dispositions du ministère siccardi, qui veut s'arroger le droit de briser seul un Concordat, c'est-à-dire, un contrat synallagmatique, où le Pape et le Gouvernement Piémontais sont tous deux parties.

Le *Moniteur* est tout à fait plaisant de regarder comme une inconséquence de notre part la reproduction dans notre feuille de documents statistiques sur le progrès du Catholicisme aux Etats-Unis. Rien n'est plus conforme à notre pratique et ne nous fait tant de plaisir que de constater l'avancement de la religion partout où il a lieu. Si quelque fait consolant en ce genre se passait même au Bureau du *Moniteur*, nous l'enregistrerions bien volontiers. Que ce journal veuille bien cesser de reproduire des vilenies sur les affaires de l'Eglise ; qu'il remplace tout cela par des commentaires des progrès de notre sainte religion chez nos voisins, et nous nous engageons à republier ses articles. Qu'il nous informe, aussitôt que la vérité le lui permettra, que l'or n'est plus le principal Dieu de la grande république, que le fanatisme n'y est plus si haineux ni si injuste, que l'épouvantable corruption des mœurs commence à y disparaître, que l'honnêteté y est une vertu, que le divorce n'est plus encouragé par les Législatures, que le mépris de l'acte sacré du serment n'y est plus si commun, que les Catholiques n'y sont plus taxés pour le soutien d'écoles sans Dieu, que des milliers de Catholiques, surtout parmi les enfants et les jeunes gens, n'y perdent pas leur foi et leur moralité par suite d'un contact délétère ; que le *Moniteur* enfin nous apprenne une dizaine d'autres

nouvelles toutes aussi importantes, et alors nous avouerons que l'atmosphère américaine est considérablement purifiée. Jusque là, les écrivains de ce journal nous permettront de considérer leurs remarques sur notre compte et sur le compte de ce légé, comme autant de sottises.

Le *Moniteur* de ce matin contient un décret de canonisation de par M. l'Éditeur. Nous y sommes qu'il est de *saint personnage*. Il ne nous est pas possible de répondre à cette courtoisie par une courtoisie de même genre ; mais nous donnerons dans un prochain numéro à la bienveillante feuille quelques laconiques explications, sur sujet de ses remarques.

Dimanche soir pendant que le Rév. Ministre A. D. Campbell, prêchait dans l'église de la Trinité, des pierres furent jetées dans les fenêtres et plusieurs vitres furent cassées. Le *Pilot* observe la-dessus que "les gens de rien qui ont commis cet outrage, devraient être sévèrement punis."

Nous sommes assurément de l'avis du *Pilot* ; car nous reprochons les atteintes portées aux justes libertés d'autrui par des voies de fait si odieuses.

Le *Herald* fait à ce même sujet les réflexions suivantes : "M. Campbell, comme nombre de nos lecteurs le savent indubitablement, a dernièrement annoncé d'une manière publique son intention de faire des lectures en présence de sa congrégation sur ce qu'il conçoit être les *erreurs* de l'Eglise de Rome. L'une de ces lectures ayant été imprimée et publiée ; que cette circonstance puisse en quelque façon n'être pas étrangère à cette fâcheuse insulte, ce n'est pas là ce que nous voulons dire ; mais, si nous étions membre de l'Eglise romaine, nous serions certainement toutes les démarches en notre pouvoir pour la découverte des délinquants, et laverions ainsi notre Eglise même du seul soupçon de favoriser une pareille conduite."

Il nous semble au moins probable que la majeure partie des membres de la communauté catholique de cette ville, a dû ignorer qu'un M. Campbell avait pu publier des lectures au sujet de l'Eglise Romaine. Personnellement nous n'avons été informé que par le *Herald* de l'effet immense qu'elles auraient pu produire. Quoi qu'il en soit, si les lectures de M. Campbell avaient pu donner lieu à l'outrage en question, ce serait un fait que la presse aurait le droit et que son devoir l'obligerait de constater. Mais lorsqu'un tel fait, loin de s'être produit, n'a même pas eu sa faveur une ombre de ressemblance, est-il sérieux honnête au *Herald* d'insinuer qu'il a pu avoir lieu ?

Le *Herald* calcule parfaitement l'effet de ses insinuations. Contraire de ce que le fanatisme est absolument inconnu dans une communauté catholique, remarquable de tout temps par son caractère de mansuétude et de paix, il lui convient d'en rabluer ailleurs les flammes ; faute de témoignages, il se retranche dans un soupçon qui n'a pas de fondement, afin que le soupçon puisse naître, si cela est possible.

S'il faut de toute nécessité répondre aux soupçons du *Herald*, nous lui demanderons quelle règle de justice ou de convenance peut obliger les citoyens d'une certaine dénomination religieuse, innocents de toute infraction à l'ordre public ou privé, à devenir les soupçons du *Herald* et de ses consorts, afin de s'en garantir ? La chose est puérile à dire ; elle serait, dans le fait, ridicule. Si des catholiques se fussent avisés de faire quelque recherche pour l'appréhension des coupables, le *Herald* eût signalé cette démarche comme un artifice propre à détourner les soupçons des véritables auteurs de l'outrage dont il se plaint ; s'en abstinent-ils au contraire, le *Herald* est d'avis que l'on devrait se remuer un peu plus, et grossir le nombre des agents de police de la cité.

Affaire de St. Hyacinthe.

Nous avons dû déjà protester avec énergie contre la regrettable voie de fait commise contre la brasserie de M. Philips à St. Hyacinthe.

Tous les amis de la cause de la tempérance doivent l'autant plus censurer cet acte illégal, que nous en sommes à une époque où des rancunes profondes surexcitent les passions et font profiter des moindres incidents pour exercer des vengeances, quels qu'en doivent être les résultats. Plusieurs journaux ont été bien aises de s'emparer de l'affaire de St. Hyacinthe, non dans un but d'ordre et de morale publique, peut-être, mais pour donner cours à leurs haines religieuses ou politiques. — Il y a quelque temps la populace de Londres assommait et couvrait d'ordures le général *Hagman*, et les journaux auxquels nous faisons allusion battaient des mains parce que, politiquement, ils haïssaient cet Autrichien. Aujourd'hui une foule attentive cause quelques dégâts dans une brasserie et ces journaux jettent feu et flammes. D'un vient un revirement si subit dans leur manière de juger ? Oh ! voyez-vous, c'est que nous sommes dans un temps où les passions se substituent à la raison, et où l'égoïsme n'apprécie rien qu'en faisant baisser ses jugements de manière à servir ses rancunes, en dépit de tout ce que la société pourrait en ressentir de mal. — M. l'abbé Chiniqy est jugé avec une grande sévérité, comme étant la cause de l'échauffourée de St. Hyacinthe. — Y a-t-il dans ce verdict un motif moral ou social, ou tout le *brochula* à son occasion ne vient-il pas de ce que ce prêtre est odieux aux passions religieuses des uns, aux préjugés, aux intérêts matériels ou enfin aux passions politiques des autres ? — Là-dessus nous laissons le public impartial former son jugement, mais nous affirmons bien hardiment qu'il n'est que trop apparent que des motifs étrangers à la vraie question entrent dans les déclarations dont nous sommes témoins.

Il ne nous appartient pas de décider si M. l'abbé Chiniqy, a ou n'a pas été trop évangélique dans l'expression de son horreur pour les maux causés par l'intempérance et dans les moyens qu'il a pu suggérer pour y mettre fin. Si cet apôtre d'une si utile cause à révéler en quelque tort, nous ne pouvons que le blâmer au nom de l'ordre. Mais en même temps notre cœur s'élèverait du jugement que notre conscience serait forcée de prononcer contre un homme qui voulait tant de bien à ses compatriotes et qui déjà leur en a tant fait ; contre un homme qui a sacrifié son repos et qui a usé son existence pour poursuivre à outrance et pour se prendre corps à corps avec le monstre de l'ivrognerie ; contre un homme dont la cause est peut-être liée avec la disparition ou le retour prochain parmi nous d'un vice aussi dégradant qu'il est ruineux.

Nous croyons faire acte d'un bon citoyen en nous élevant énergiquement contre les passions qui veulent exploiter à leur profit l'incident de St. Hyacinthe. — On devrait faire la part des circonstances. — Les esprits sont depuis longtemps violemment excités à St. Hyacinthe par des causes locales et autres ; d'étranges abus s'y commettaient dans le débit des boissons fortes ; enfin, il pouvait sembler outrageant pour une paroisse qu'on eût choisi précisément la circonstance de son enthousiasme pour la tempérance pour l'inviter, à la suite de l'Office Divin, à porter ses regards à une distillerie que l'on se préparait à mettre en opération pour y confectionner des boissons éniivantes. Voilà les antécédents à la suite desquels est venue une explosion populaire, et les journaux auxquels nous nous attaquons n'y ont pas égard.

Nous nous hâtons d'apprendre à nos lecteurs que les citoyens de St. Hyacinthe, presque sans exceptions, ont fait preuve depuis l'affaire qui nous occupe, de dispositions également généreuses et favorables au plus grand bien commun. Mgr de Montréal péniblement affecté de l'acte illégal qui avait été commis, se transporta à St. Hyacinthe, samedi, et le lendemain Sa Grandeur donna de la chair les avis adaptés à la circonstance. Lundi les citoyens firent une assemblée dans laquelle on passa les résolutions suivantes : —

Proposé par M. Laframboise, secondé par M. L. Boivin. Que cette assemblée regarde l'établissement de la Tempérance dans ce pays en général, comme une source abondante de bonheur pour les individus et de prospérité pour la province, et est particulièrement heureuse de la voir si fermement établie dans la paroisse de St. Hyacinthe.

Proposé par M. Buckley, secondé par M. Cadoret. Que néanmoins tous les moyens violents pour établir la Tempérance méritent condamnation générale comme ne pouvant que nuire à cette noble cause.

Proposé par M. Labonté, secondé par M. J. Tremblay. Que cette assemblée condamne et désapprouve les actes de violence commis sur les propriétés de M. Phillips et C. Sereau.

Proposé par M. Plamondon, secondé par M. L. Boivin. Qu'il serait convenable d'indemniser MM. Phillips et Sereau pour les pertes qu'ils ont souffertes, pour un montant raisonnable, par souscription volontaire, pourvu que cette indemnité ne soit pas employée à réparer leurs établissements (spécialement celui de M. Phillips) pour la manufacture ou vente de boissons éniivantes.

Proposé par M. Laframboise, secondé par M. Robitaille. Que, d'après le rapport de personnes qui ont examiné les bâtiments aujourd'hui, les dommages causés à la distillerie de M. Phillips, ne peuvent pas excéder £36 ; et cette assemblée est d'opinion que la corporation de St. Hyacinthe ne doit, dans aucun cas, payer une somme plus considérable.

La *Minerve* d'hier soir, contient une adresse présentée à M. Chiniqy par la Société des ouvriers de St. Hyacinthe, qui confirme les observations que nous faisons plus haut. Cette adresse dit, en substance : que ce sont quelques jeunes gens irréfléchis qui se sont portés à l'acte de violence. Que la démarche imprudente d'une des personnes dont les propriétés ont été endommagées, et la vente illégale de boissons fortes par l'autre, sont, dans leur opinion unanime la cause de ce qui a eu lieu. Enfin la Société des ouvriers de St. Hyacinthe voit avec peine et désavoue les accusations qui tendent à incriminer M. Chiniqy, et à le rendre responsable du désordre qui a eu lieu.

Les journaux de Québec nous apprennent qu'il a été reçu des lettres du Rév. M. Baillargeon, datées de Rome le 14 octobre, annonçant que sa santé s'était améliorée au point de lui faire espérer une prochaine et parfaite convalescence. Nous avions déjà appris par la même source, que M. Baillargeon et M. l'Évêque de Québec, NN. SS. les Evêques venaient de présenter au Souverain Pontife pour la Congrégation de l'archidiocèse de Québec. L'une et l'autre de ces nouvelles ne pourra manquer de causer parmi ses compatriotes une égale joie et une vive satisfaction.

Deux nouvelles paroisses viennent d'être érigées canoniquement et civilement dans le Bas-Canada. L'une est la paroisse de St. Césaire, dans le Comté de Nicolet, l'autre est celle de St. François d'Assise, située dans le Comté de Dorchester, district de Québec.

L'ÉGLISE ANGLICAINE EN H.-CANADA. — On lit dans le *Pilot* que l'Évêque Anglican de Toronto a proposé aux Archevêques et Evêques d'Angleterre que le Diocèse de Toronto fût divisé en deux diocèses ou plus.

Il suggère la division suivante : 1. Le Diocèse de Kingston — qui comprendrait les sept Districts de l'Est. 2. Le Diocèse de Toronto — les sept districts du centre. 3. Le Diocèse de London — les sept districts de l'Ouest. Le Diocèse de St. Marie — qui dans la suite comprendrait le District du Nord-Ouest, sur les bords des Lacs Huron et Supérieur, avec les Isles que ces lacs renferment.

Nouvelles de Californie.

Une personne avec laquelle nous sommes lié étroitement et dont la véracité nous inspire toute confiance, nous écrit ce qui suit de Log-Town (Californie), sous la date du 13 septembre dernier : —

"A toutes les personnes qui vous consulteront au sujet de la Californie, répondez qu'elles aient à rester en Canada. La Californie peut être favorable à *un sur mille*, et pas plus. Quelques-uns s'en retourneront probablement cette année avec quelques mille piastres, qu'ils ont amassés à une autre époque où tout se vendait à des prix disproportionnés à l'état vrai des affaires. Mais les mines ont enrichi bien peu et elles sont sur le point de rendre beaucoup de monde malheureux. C'est pitoyable d'entendre dire qu'il est mort de faim un huitième de ceux qui ont entrepris de

venir en Californie par les plaines. Les autres, aussitôt qu'ils arrivent à Sacramento, vendent le peu qui leur reste et s'en retournent aux Etats-Unis par mer. Rien n'est plus vrai que toutes ces fameuses nouvelles des mines, et encore ces nouvelles découvertes de mines merveilleuses que les papiers des Etats-Unis publient, sont de la manufacture des propriétaires de *Steamers* sur mer et des marchands de Californie, qui veulent faire de l'argent par l'émigration. On s'attend que ces pauvres émigrants par les plaines vont passer un bien triste hiver, parce que la pluie qui est pres que continuelle dans cette saison, rend les travaux des mines presque impraticables. Il ne pleut pas du tout en été à compter du mois d'Avril jusqu'au mois d'octobre."

NOUVELLES D'EUROPE. PAR L'ATLANTIC.

Ce steamer est arrivé le 12 à New-York. Les apparences sont à la guerre sur le continent européen. Quatre mille Autrichiens étaient (à la date du 24 octobre) en marche d'Italie pour le Tyrol. Quatorze bataillons d'infanterie envoyés de Hongrie allaient rejoindre l'armée bohémienne forte de 85 mille hommes. Rien d'important n'a été transmis d'Angleterre.

Le rétablissement de la hiérarchie Catholique en Angleterre continuait d'y occuper la polémique des journaux. On disait que le gouvernement demeurerait neutre à cet égard nonobstant les vives remontrances du parti conservateur et de l'Évêque Anglican de Londres.

Les difficultés entre le cabinet Anglais et celui de Lisbonne se sont aggravées. Les hostilités de la guerre de Danemark contre le Schleswig-Holstein sont de nouveau suspendues. Rien n'a transpiré sur les déterminations prises à leur sujet par les puissances européennes. Les préparatifs pour la grande exposition universelle se continuent activement.

Un régiment Espagnol de Saïgasse, composé de 1,200 hommes, stationné à Santander où il attendait l'ordre de s'embarquer pour Cuba, s'est révolté contre ses chefs ; mais le mouvement a été supprimé.

En France, l'anxiété se manifeste au sujet des dissidences entre le président et le général Changarnier.

Funérailles de la Reine des Belges.

Les funérailles de la reine des Belges ont eu lieu dans l'église de Laeken, désigné e par la reine pour recevoir ses dévotionnelles.

Le roi a été reçu à onze heures à la porte de l'église par le clergé, Mgr. l'Archevêque de Malines en tête. Son Eminence a officié. Après la messe, Sa Majesté et la famille royale se sont retirées. Au moment où le roi, faisant le tour du cercueil, allait s'éloigner pour jamais des restes augustes de celle qui fut sa compagne, ses sanglots ont éclaté, ses genoux ont fléchi, et il serait tombé si la courageuse Marie-Amélie s'approchant de lui, ne lui eût pris le bras et ne lui eût rendu par son exemple et par quelques mots dits à voix basse une partie de son énergie et de sa force. Cette scène déchirante a profondément ému tous les assistants.

Vingt-quatre sous-officiers ont fait ensuite la levée du corps. Le triple cercueil où il était renfermé a été placé dans un grand sépulchre de plomb placé au fond du caveau, dont le couvercle a été hermétiquement soudé. C'est là que repose le corps inanimé de celle que la Belgique pleure.

Après avoir rendu les derniers devoirs à la reine des Belges, les princes de la famille d'Orléans se sont embarqués à Ostende le 20 octobre pour l'Angleterre.

La *Montreal Gazette* (11 novembre) s'est écrié au *Moniteur* à propos des biens des Jésuites, argumente à perte de vue et arrive à de prodigieux résultats.

Nous ne voulons pas nous attaquer aujourd'hui à la totalité de l'article de la *Gazette*

c'est une carotte de longueur que je veux vous tirer, comme les chapeaux à plume et les bottes à glands d'or, voici mon brevet de décoré et mon livret ; vous toucherez mon prêt. Le reste de ma croix : le quartier-maître du régiment vous comptera tout cela à chaque trimestre ; il n'osera pas vous faire la queue, je vous en réponds.

—Garde tout cela. Entre deux vieilles connaissances comme nous, la parole suffit, tu le sais bien. Tiens, voilà une cartouche pour ta mère (c'était un ronçeur de mille francs) ; tu m'en rendras une pareille quand tu seras colonel.

—Oh ! oh ! un moment ! interrompit le vieux grenadier avant de tendre la main ; mais à une condition ; c'est que ça ne vous gênera pas ; car autrement...

—Allons, prends, prends...

—Merci, mon empereur ; mais, en ce cas, vous direz à mon colonel que je consens maintenant à être nommé caporal, non pas par ambition, mais seulement pour avancer un peu l'époque de remboursement."

Le lendemain, Alboise reçut les sardines de caporal sans paraître plus satisfait que de coutume.

Ce fut surtout pendant la campagne de Russie que son honneur maugréante se développa toute entière.

Ces longues marches à travers un pays ingénié et désert étaient pour lui un texte inépuisable de plaintes.

"Je vous demande un peu, disait-il sans cesse, ce que nous allons faire dans un pays

de pins sauvages, où l'on fait une demi-douzaine d'étapes sans trouver seulement une pomme de terre !... Encore si l'on pouvait de temps en temps se repasser quelques coups de fusil, en manière de nations civilisées ! mais pas moyen de causer avec des mangeurs de chandelles ! c'est dégoûtant ! Quant à moi, j'aimerais presque autant la paix qu'une guerre comme ça."

Un jour, parcourant les rangs épars de la vieille garde, dont les débris marchaient avec ceux de l'état-major général, Napoléon reconnut le vieux caporal, quoique sa coiffure se composât pour le moment d'un sac à avoine qui lui cachait la moitié du visage.

"Ah ! mon pauvre Alboise, lui dit-il en secouant la tête, tu es toujours le même ; je suis content de toi ! —Ma foi, il n'y a pas de mal que vous soyez content ; murmura Alboise, car il y en a diablement qui ne le sont guère !"

L'empereur n'eut pas l'air de comprendre et reprit.

"Je le serais encore bien davantage si j'étais certain, à mon arrivée en France, d'y trouver cent mille hommes comme toi !"

—Flatteur ! murmura Alboise entre ses dents.

La dernière fois qu'ils se rencontrèrent, ce fut un jour de malheur : on passait la Bérésina.

"Te voilà maintenant pontonnier, lui dit l'empereur ; tu ne manques jamais les bonnes occasions !"

—Partout où vous êtes, je sais qu'on attrape toujours quelque chose ; présent !

—Te rappelles-tu le jour où nous nous vîmes pour la première fois ? interrompit Napoléon, essayant ainsi de détourner la conversation.

—Oui, c'était en Italie, un jour qu'il faisait chaud ; mais la température a crânement changé !

—Comment ! est-ce que tu aurais froid ?

—Moi, froid !... allons donc ! Je ne le sens pas ; et il y a de bonnes raisons pour cela, ajouta-t-il en portant la main à son visage couvert d'une large emplâtre : pas plus de nez que sur la main ; mais c'est égal, quand je vous vois, ça me réchauffe."

Lorsque le tour d'Alboise fut venu de passer sur le pont, entraîné par la foule qui se mit comme une avalanche, il fut précipité dans le fleuve. Malgré les énormes grâçons qui menaçaient à chaque instant de le brayer dans leur choc, il arriva un des premiers sur la rive opposée, quo le canon des Russes balayait déjà. A peine avait-il fait quelques pas, qu'il roula sur la neige ; un boulet venait de lui fracasser les deux jambes.

Un de ses camarades s'approcha pour le secourir. "Marche ! marche ! lui dit-il d'une voix éteinte, il va t'en arriver tant."

—Caporal Alboise, je ne veux pas vous abandonner !

—Va ton train ! je suis plus heureux que vous autres, dans un moment je n'aurais plus froid !"

Puis faisant un dernier effort, l'héroïque

soldat se traîna sur ses mains jusqu'au bord d'un fossé où la neige s'était amoncelée ; ce fut sur ce lit de glace qu'il s'étendit pour mourir plus doucement.

Il arracha sa croix, celle que Napoléon lui avait donnée à Ansterlitz, et, après l'avoir portée plusieurs fois à ses lèvres, il la brisa entre ses dents en avala les morceaux, pour qu'elle ne tombât pas entre les mains des Cosaques ; après qu'il eût bégayé un dernier vive l'empereur ! suivi d'une imprécation contre les Russes, et il mourut.

Et lorsque cette triste nouvelle lui parvint, Napoléon essuya une grosse larme qui coulait sur sa joie, et, secouant tristement la tête, il dit : "On remplace des généraux, mais non de tels soldats !"

Les rapports assez marqués qui se trouvaient entre Alboise et le marin que les voyageurs à bord de *La Découverte* avaient surnommé le Grognard amuserent beaucoup les auditeurs du vieux soldat, qui avait fait son récit avec le son de voix et les gestes inimitables de ceux qui ont vieilli dans les armées.

CHARITÉ CHRÉTIENNE.

Le feu archevêque de Bordeaux était remarquable par sa bienveillance éclairée et sa tolérance religieuse. L'anecdote suivante sera lue sans doute avec beaucoup d'intérêt.

"Monseigneur, disait un jour une personne au pieux prélat, il y a dans votre palais une pauvre femme, qui y est venue pour solliciter

votre charité ; que voulez-vous qu'on lui donne ?

—Quel âge a-t-elle ?

—Soixante-dix ans.

—Est-elle dans un grand besoin ?

—Elle dit qu'elle manque de tout.

—Il faut la secourir ; donnez-lui vingt-cinq francs.

—Vingt-cinq francs ! Monseigneur, c'est beaucoup trop, car c'est une Juive ?

—Une Juive ?

—Oui Monseigneur.

—Oh ! cela fait une différence ; donnez-lui cinquante francs, alors, et remerciez la d'avoir eu confiance dans un chrétien pour soulager sa misère.

PENSÉES.

Il y a des gens qui se croient de beaucoup supérieurs aux autres, parce qu'ils sont plus méchants ou plus fous.

Il n'y a pas de gens plus méprisables que les petits beaux esprits, et les grands sans probité.

La nature nous a fait un besoin de l'occupation ; la société nous en fait un devoir ; l'habitude nous en fait un plaisir.

Platon disait : Que doivent penser les dieux des dons de l'impie puisqu'un homme de bien rongerait d'en recevoir d'un malhonnête homme ?